

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24148296

Déposé au Greffe
de l'entreprise ou l'organe divisionnaire

02 OCT. 2024

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0838 831 947**

Nom

(en entier) : **AGRICOVERT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCES**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Wavre, 37 - 5030 GEMBLOUX**

Objet de l'acte : Composition de l'Organe d'administration

Extrait du PV de l'AG du 2 juin 2024 :

Election de nouveaux administrateurs.trices

Plusieurs mandats arrivent à échéance cette année. Parmi les Producteurs (Parts A), Bernard Convié a décidé de ne pas se représenter, il est vivement remercié pour tout le travail effectué depuis 9 ans. Ignace De Paepe se propose comme candidat pour le remplacer.

Parmi les Consommateurs, les mandats de Joëlle Ricour et Eric Suttor arrivent à échéance, ils se représentent tous les deux. Un poste était vacant depuis fin 2023, suite à la démission de Valérie Dheur (partante vers Agricotiers), il est disponible pour un nouveau candidat. Un coopérateur s'est manifesté, il s'agit d'Emmanuel De Brouwer, qui est absent ce jour, mais a écrit une lettre de présentation que lit Pia. Son expérience dans la grande distribution suscite quelques questions. Pia, l'ayant rencontré une fois, confirme la volonté d'Emmanuel de s'engager dans un modèle différent, avec conviction.

Eric, absent au moment du vote, a réalisé une petite vidéo. Joëlle et Ignace expriment leurs motivations devant l'Assemblée. Il est procédé à un vote secret.

Les 4 candidats sont élus : sur 66 votes exprimés, on dénombre 1 bulletin blanc, 6 votes négatifs et 2 ratures.

Le nouvel Organe d'administration se compose de :

Jean-François ASEGLIO (Producteur)

Ignace DE PAEPE (Producteur)

Eric EVRARD (Producteur)

François OTE (Producteur)

Gabriel VAN PARYS (Producteur)

Stéphane CESAR (Consom'acteur)

Emmanuel DE BROUWER (Consom'acteur)

Philippe GREVISSE (Consom'acteur)

Joëlle RICOUR (Consom'acteur)

Eric SUTTOR (Consom'acteur)

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2024 - Annexes du Moniteur belge